



Salaire pas payer integralement et pas de fiche de paye

Par **Steph59**, le **26/07/2012** à **20:44**

Boujours mon patron me paye pas mon salaire regulierement que des sommes part ci par la en liquide et la sur 6 mois que je travail je n ais eu que 2 fiches de paye et de ce fait je ne c est pas ce qu il me doit encore en salaire mais sur plus d un mois quel recourt puis je avoir merci

Par **seb544**, le **27/07/2012** à **07:18**

Bonjour

Je vous conseille de lui envoyer un recommande avec AR le mettant en demeure de vous délivrer le fiches de paye manquantes sous peine de saisir le tribunal des prudhomme .

Vous pourriez également prendre acte de la rupture de contrat aux torts de l employeur, saisir les PH et demander des dommages et intérêt .

Par **P.M.**, le **27/07/2012** à **18:46**

Bonjour,

La prise d'acte de rupture du contrat de travail est quand même à signifier avec beaucoup de précautions mais effectivement, vous pourriez mettre en demeure l'employeur par lettre recommandée avec AR d'avoir à remplir ses obligations avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...